

IDENTIFICATION

Section : Droit

Intitulé de l'UE : Droit du travail et de la sécurité sociale

Code de référence : 713402U32D2

Nombre de périodes : 120

Nombre de crédits ECTS : 10

DESCRIPTION

Prérequis :

Attestations de réussite des UE suivantes : Introduction au droit, Techniques de communication professionnelle appliquée aux métiers du droit, Droit civil (les personnes), Droit civil (les biens et obligations).

Documents de référence pour une préparation préalable au cours : /

Finalités particulières :

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

Face à des situations caractérisées par des problèmes juridiques courants, en disposant de la documentation ad hoc :

- ◆ d'analyser la situation juridique au travers des principes fondamentaux du droit du travail et de la sécurité sociale ;
- ◆ de déterminer et d'établir les documents nécessaires à la résolution de la situation ;
- ◆ de justifier ses choix.

Contenu du cours :

L'UE 1354 est subdivisée en 2 parties. L'UE 1354-01, la partie théorique, « droit du travail et de la sécurité sociale » et l'UE 1354-02 « Pratique du secrétariat social ».

❖ **UE 1354-01 « Droit du travail et de la sécurité sociale »**

Le cours est constitué comme suit :

1. GENERALITES

Objet et définition du droit du travail

Les normes du droit du travail

Les juridictions du travail

2. LE DROIT DU TRAVAIL

PARTIE 1 : LE DROIT DES RELATIONS INDIVIDUELLES DU TRAVAIL

TITRE 1 : LE CONTRAT DE TRAVAIL

Chapitre 1 : Notions de contrat de travail

Chapitre 2 : Les obligations et responsabilités des parties au contrat

Chapitre 3 : La suspension de l'exécution du contrat de travail

Chapitre 4 : La cessation du contrat de travail

TITRE 2 : LE TEMPS DE TRAVAIL ET SON ORGANISATION

Chapitre 1 : Notion de durée du travail

Chapitre 2 : Limites de la durée du travail

Chapitre 3 : Les intervalles de repos

Chapitre 4 : Le repos du dimanche

Chapitre 5 : Le travail de nuit

Chapitre 6 : Les jours fériés

TITRE 3 : LA REMUNERATION

Chapitre 1 : Généralités

Chapitre 2 : Notion de rémunération

Chapitre 3 : Fixation de la rémunération

Chapitre 4 : Paiement de la rémunération

Chapitre 5 : Retenues sur les rémunérations

Chapitre 6 : Saisie et cession de rémunérations

Chapitre 7 : La rémunération du brut au net

PARTIE 2 : LE DROIT DES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

Introduction – Définition du droit collectif du travail

Chapitre 1 : Les conflits sociaux

Chapitre 2 : Les relations collectives de travail

Chapitre 3 : Le modèle belge de la concertation sociale

Chapitre 4 : Les acteurs de la concertation sociale

Chapitre 5 : Les institutions du droit des relations collectives

3. LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL

4. LE CODE PENAL SOCIAL

5. LE DROIT DE LA SECURITE SOCIALE

Chapitre 1 : Généralités – Le droit à la sécurité sociale et la notion de sécurité sociale

Chapitre 2 : L'organisation et le financement de la sécurité sociale

Chapitre 3 : Les allocations familiales

Chapitre 4 : L'assurance accident du travail

Chapitre 5 : Les maladies professionnelles

Chapitre 6 : L'assurance chômage

Chapitre 7 : Les pensions

Chapitre 8 : L'assurance soins de santé et indemnités

Chapitre 9 : L'aide sociale

6. LE TRAVAILLEUR INDEPENDANT

❖ UE 1354-02 « Pratique du secrétariat social »

Le cours est constitué comme suit :

PARTIE 1 : LE SECRETARIAT SOCIAL

PARTIE 2 : LA LEGISLATION SOCIALE DES TRAVAILLEURS SALARIES

TITRE 1 : L'ENGAGEMENT DU TRAVAILLEUR

Chapitre 1 : Formalités liées à l'engagement de personnel

Chapitre 2 : La DIMONA d'entrée

Chapitre 3 : La conclusion d'un contrat de travail

TITRE 2 : LA REMUNERATION DU TRAVAILLEUR

Chapitre 1 : Rémunération journalière, mensuelle et annuelle

Chapitre 2 : La rémunération de certaines suspensions du contrat de travail

Chapitre 3 : Calcul du salaire – du brut au net

Chapitre 4 : Les documents sociaux liés à la rémunération

TITRE 3 : LES VACANCES ANNUELLES

TITRE 4 : LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Chapitre 1 : Modalités de notification

Chapitre 2 : Rupture du contrat avec préavis

Chapitre 3 : Rupture du contrat avec indemnités compensatoires de préavis

Chapitre 4 : Formalités liées à la rupture d'un contrat de travail

PARTIE 3 : L'ETABLISSEMENT D'UN REGLEMENT DE TRAVAIL

Bibliographie :

- Verbrugge F., « Guide de la réglementation sociale pour les entreprises », Ed. Kluwer, 2025.
- Guide de législation sociale, CSC, 2024.
- Gilson S., Lambinet F., Découvrir le droit du travail 2024-2025, Ed. Anthemis 2024-2025.
- Vannes V., Questions approfondies de droit du travail, Presses universitaires de Bruxelles.
- Aperçu de la sécurité sociale en Belgique, Service public fédéral sécurité sociale.
- E. Wauthy et B. Paternostre, Législation sociale, La Procure.
- Site du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.
- Syllabus de droit social ULB 2024-2025.

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Dramaix Astrid

METHODOLOGIE

Démarches d'apprentissage

- Pour l'UE 1354-01 « Droit du travail et de de la sécurité sociale » :
Cours essentiellement magistral qui a pour but de de faire connaître et comprendre les concepts de base relatifs au droit du travail et de la sécurité sociale.
Les différentes législations inhérentes au droit social sont analysées.
Les notions théoriques sont complétées par des mises en situation, des exercices et d'analyses de documents sociaux dans l'UE 1354-02.
- Pour l'UE 1354-02 « Pratique du secrétariat social » :
Il s'agit d'une mise en pratique des principes fondamentaux du droit du travail et de la sécurité sociale prolongeant et complétant l'UE 1354-01. Dans un premier temps, des exercices sont proposés aux étudiants et réalisés individuellement ou collectivement. Ensuite, les différentes formalités liées la gestion du personnel sont illustrées et analysées. Enfin, divers documents salariaux et sociaux sont présentés.

SUPPORTS

Le cours est constitué :

- d'un syllabus reprenant les concepts théoriques à compléter ainsi que des exercices à résoudre ;
- de documentations sociales reprenant des process, des documents sociaux et salariaux ;
- De divers textes législatifs ne se trouvant pas dans le Code de l'étudiant.

Ils se trouvent sur Moodle.

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- L'examen est écrit et vérifié :
 - Les connaissances théoriques et l'acquisition des réflexes juridiques décrits dans les objectifs (compréhension d'une situation et apport de la bonne solution, rigueur et clarté dans la construction de la réponse).
 - La capacité de bien manipuler la législation et d'y trouver l'information correcte.
- Capacités terminales du dossier pédagogique :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, face à des situations caractérisées par des problèmes juridiques courants, abordant au minimum le contrat de travail, la fixation des rémunérations et une situation déterminée de conflit de travail, en disposant de la documentation ad hoc :

- d'expliquer les notions juridiques issues du droit du travail et de la sécurité sociale, applicables à cette situation ;
- d'établir les documents nécessaires ;
- de justifier ses choix.

UTILISATION DE L'IA

Dans le cadre de ce cours, nous utilisons l'IA afin d'avoir une vision éclairée sur les pratiques liées au droit du travail et de la sécurité sociale. Nous la questionnons pour confronter les théories et les procédures en la matière. Elle est également utilisée afin d'obtenir une vision simplifiée sur les thématiques enseignées.